

AB105: Analyses et diagnostics de systèmes de production

Responsable de l'UE:

de Gaultier de Laguionie François

Autres enseignants:

F. de Gaultier de Laguionie

Identification de l'UE: AG-ABI-S-105

Site: Pôle agro

Nombre de crédits: 5

Langue d'enseignement: Français

Volume horaire présentiel: 30 heures

Langue d'évaluation: Français

Place dans le programme: Bloc unique

Cycle: 1^{er} cycle

Période de l'année: _2

Niveau du CEC: Niveau 6

Unité obligatoire: Oui

**Pondération de l'UE pour
le calcul de la mention:** 1

Liste des activités d'apprentissage et leur volume horaire présentiel:

Développement durable appliqué à l'agriculture biologique	AG-ABI-S-105-A	10 heures
Etudes de conversions à l'agriculture biologique	AG-ABI-S-105-B	20 heures

Unités d'enseignement pré requises

Unités d'enseignement corequises

Objectif(s)

Comprendre les grands enjeux de la conversion de l'agriculture à l'agriculture biologique et participer concrètement à la conversion d'une ferme réelle à l'agriculture biologique.

L'unité d'enseignement vise également à outiller les étudiants avec un argumentaire solide pour présenter les forces et faiblesses de l'agriculture biologique.

Acquis d'apprentissage spécifiques visés (AASV) et contribution au référentiel de compétences

Au terme de l'UE, l'étudiant sera capable de:

Développement durable appliqué à l'agriculture biologique	<ul style="list-style-type: none"> - Argumenter sur les thématiques du développement durable en lien avec l'agriculture biologique; - Maîtriser différentes études et données scientifiques appliquées à l'agriculture biologique; - Recontextualiser les problématiques agricoles et alimentaires dans un contexte socio-économique global. 	C1: Analyser un système de production (ou un projet) conduit en agriculture biologique dans ses aspects sociaux, environnementaux et économiques
Etudes de conversions à l'agriculture biologique	<ul style="list-style-type: none"> - Accompagner d'un porteur de projet dans le secteur de l'agriculture biologique; - Maîtriser des étapes techniques et administratives de la conversion à l'agriculture biologique; - S'exercer à l'accompagnement d'un agriculteur dans sa conversion à l'agriculture biologique; - Faire un diagnostic de ferme ou d'entreprise en vue de sa conversion à l'agriculture biologique; - Adapter des informations, normes et techniques à un cas réel. 	<p>C1: Analyser un système de production (ou un projet) conduit en agriculture biologique dans ses aspects sociaux, environnementaux et économiques</p> <p>C4: Conduire et/ou accompagner un projet de diversification agricole dirigé en particulier vers l'agriculture biologique</p>

Contenu

Développement durable appliqué à l'agriculture biologique	<p>Forces et faiblesses de l'agriculture biologique</p> <p>Approche globale de la ferme et des systèmes de production alimentaires</p> <p>Analyses comparative des différentes agricultures dites durables</p> <p>Notions d'agroécologie et de permaculture</p> <p>Agriculture biologique et changement climatique</p> <p>Agriculture biologique et ressources naturelles</p> <p>Agriculture biologique et démographie</p> <p>Agriculture biologique et biodiversité</p> <p>Agriculture biologique et emploi</p> <p>Agriculture biologique et santé</p> <p>Agriculture biologique et pouvoir d'achat</p>
Etudes de conversions à l'agriculture biologique	<p>Accompagnement d'un un opérateur réel dans sa conversion à l'agriculture biologique certifiée.</p> <p>Analyse des motivations et identification du type d'acteur avec lequel nous travaillons.</p> <p>Formulation de recommandations pour le projet de conversion.</p> <p>Motivations et parcours des agriculteurs biologiques</p> <p>Sociologie rurale appliquée au secteur de l'agriculture biologique</p> <p>Rédaction d'un plan de conversion à l'agriculture biologique.</p>

Dispositif d'apprentissage

- Cours
- Visites de terrain et analyses de cas
- Travail personnel
- Rencontre avec experts

Modalités d'évaluation

Intitulé de l'activité d'apprentissage	Code	Modalités d'évaluation 1ère Session	Modalités d'évaluation 2e Session
Développement durable appliqué à l'agriculture biologique	AG-ABI-S-105-A	Examen oral <u>à distance</u> 100%, représentable	Examen oral 100%
Etudes de conversions à l'agriculture biologique	AG-ABI-S-105-B	Travail de groupe <u>à déposer sur Ebac</u> 100%, représentable	Travail de groupe 100%

Mode de validation de l'UE

La note finale de l'Unité d'Enseignement correspond à la moyenne arithmétique des notes obtenues pour les différentes activités d'apprentissage, pondérée comme suit:

Intitulé de l'activité d'apprentissage	Code	Pondération au sein de l'UE (%)
Développement durable appliqué à l'agriculture biologique	AG-ABI-S-105-A	50 %
Etudes de conversions à l'agriculture biologique	AG-ABI-S-105-B	50 %

Quand la note de l'UE est supérieure ou égale à 10/20 et que toutes les activités d'apprentissage obtiennent une note supérieure ou égale à 10/20, le jury de délibération octroie définitivement les crédits correspondants à l'UE.

Quand le jury de délibération constate, bien que la note de l'UE soit supérieure ou égale à 10/20, un déficit non-acceptable dans l'une ou plusieurs activité(s) d'apprentissage, de sorte qu'il ne peut considérer que les compétences liées à cette UE sont acquises par l'étudiant, le jury peut ne pas octroyer les crédits correspondants à l'UE. Sa décision, de portée individuelle, est dûment motivée et équivaut à l'obtention d'une note finale de 7/20 pour l'UE.

Sources, références et bibliographie

Les sources et références qui fondent les apprentissages sont présentes de façon exhaustive dans les notes, supports de(s) l'activité(s) d'apprentissage.

Supports pédagogiques

Les supports de cours sont disponibles en ligne sur la plateforme Ebac connect.

Développement durable appliqué à l'agriculture biologique	Syllabus
Etudes de conversions à l'agriculture biologique	Syllabus

AB115: Entreprendre en agriculture biologique

Responsable de l'UE:

Besaçon Olivier

Autres enseignants:

F. de Gaultier de Laguionie, O. Besaçon,
T. Schmit

Identification de l'UE: AG-ABI-S-115

Site: Pôle agro

Nombre de crédits: 10

Langue d'enseignement: Français

Volume horaire présentiel: 80 heures

Langue d'évaluation: Français

Place dans le programme: Bloc unique

Cycle: 1^{er} cycle

Période de l'année: 1-2

Niveau du CEC: Niveau 6

Unité obligatoire: Oui

**Pondération de l'UE pour
le calcul de la mention:** 1

Liste des activités d'apprentissage et leur volume horaire présentiel:

Projet de groupe	AG-ABI-S-115-A	40 heures
Compléments de gestion et d'économie financière	AG-ABI-S-115-B	20 heures
Conception de systèmes de production maraîchers	AG-ABI-S-115-C	20 heures

Unités d'enseignement pré requises

Unités d'enseignement corequises

Objectif(s)

Acquérir les outils permettant de créer une entreprise et s'exercer à la création d'entreprise de production et de transformation.

Cette unité d'enseignement est transversale puisqu'elle reprend des éléments de chaque unité pour permettre aux étudiants d'envisager la création de leur propre activité professionnelle en agriculture biologique.

Acquis d'apprentissage spécifiques visés (AASV) et contribution au référentiel de compétences

Au terme de l'UE, l'étudiant sera capable de:

Projet de groupe	<ul style="list-style-type: none"> - Travailler en équipe, avec les forces et faiblesses de chacun; - Présenter et de défendre un projet, un produit, un service; - Etablir un plan d'affaires; - Etablir un plan financier; - Développer un business model original; - Développer un plan de communication efficace; - Conduire une étude de marché. 	<p>C4: Conduire et/ou accompagner un projet de diversification agricole dirigé en particulier vers l'agriculture biologique</p> <p>C5: Développer des filières agroalimentaires certifiées biologiques</p>
Compléments de gestion et d'économie financière	<ul style="list-style-type: none"> - Développer un regard critique sur la situation d'un système de production agricole; - Formuler un conseil en matière de gestion économique et financière; - Analyser les performances d'une ferme; - Concevoir un projet d'entreprise 	<p>C1: Analyser un système de production (ou un projet) conduit en agriculture biologique dans ses aspects sociaux, environnementaux et économiques</p>
Conception de systèmes de production maraîchers	<ul style="list-style-type: none"> - Faire un diagnostic sur un terrain en vue d'identifier le potentiel de production maraîchère; - Planifier l'implantation et les soins aux cultures maraîchères; - Planifier l'implantation d'infrastructures de production; - Réaliser un plan financier; - Analyser des systèmes de production maraîchers. 	<p>C1: Analyser un système de production (ou un projet) conduit en agriculture biologique dans ses aspects sociaux, environnementaux et économiques</p> <p>C3: Gérer une unité de production ou de transformation conduite en agriculture biologique</p> <p>C4: Conduire et/ou accompagner un projet de diversification agricole dirigé en particulier vers l'agriculture biologique</p>

Contenu

Projet de groupe	<p>Les étudiants seront amenés à créer un produit ou un service, à développer un plan d'affaires, un business model, un plan financier et une étude de marché. Pour cela ils sont accompagnés par des experts en création d'entreprise afin de créer une entreprise dans tous ses aspects techniques, financiers et légaux. La création du produit ou service passera par des outils de développement de la créativité.</p> <p>A la fin de l'activité d'apprentissage, les étudiants <u>rédigent un document synthétique qui reprend tous les éléments développés pour la création du projet. Dans ce document les étudiants présenteront les différentes versions du projet. Ce document pourra contenir les diapositives des présentations Power Point déjà effectuées au cours de l'année. présentent et défendent leur projet devant un jury afin d'être</u></p>
------------------	--

	sélectionner pour le concours belge des Young Enterprise Project (YEP), et qui sait de participer au concours européen de création d'entreprise dans l'enseignement supérieur.
Compléments de gestion et d'économie financière	Création d'entreprise Status des entreprises Base de la gestion et calcul d'amortissement Harmonisation des comptabilités de gestion Imposition sur base du forfait agricole Les assurances Les emprunts Les obligations des indépendants
Conception de systèmes de production maraîchers	Diagnostic sur un terrain en vue d'identifier le potentiel de production maraîchère Planification de cultures Implantation d'infrastructures de production Plan financier adapté au maraîchage Analyses de systèmes de production existants

Dispositif d'apprentissage

- Cours
- Travail de groupe
- Applications sur le terrain
- Création de mini-entreprise
- Rencontre avec experts

Modalités d'évaluation

Intitulé de l'activité d'apprentissage	Code	Modalités d'évaluation 1ère Session	Modalités d'évaluation 2e Session
Projet de groupe	AG-ABI-S-115-A	Travail de groupe <u>à déposer sur Ebac</u> , 100%, représentable	Travail de groupe 100%
Compléments de gestion et d'économie financière	AG-ABI-S-115-B	Examen oral <u>Production individuelle écrite à livre ouvert, transmise via la plateforme Ebac</u> , 100%, représentable	Examen oral 100%
Conception de systèmes de production maraîchers	AG-ABI-S-115-C	Examen oral <u>Travail de groupe avec entretien oral à distance</u> 100%, représentable	Examen oral 100%

Mode de validation de l'UE

La note finale de l'**Unité d'Enseignement** correspond à la moyenne arithmétique des notes obtenues pour les différentes activités d'apprentissage, pondérée comme suit:

Intitulé de l'activité d'apprentissage	Code	Pondération au sein de l'UE (%)
Projet de groupe	AG-ABI-S-115-A	60 %
Compléments de gestion et d'économie financière	AG-ABI-S-115-B	20 %
Conception de systèmes de production maraîchers	AG-ABI-S-115-C	20 %

Quand la note de l'UE est supérieure ou égale à 10/20 et que toutes les activités d'apprentissage obtiennent une note supérieure ou égale à 10/20, le jury de délibération octroie définitivement les crédits correspondants à l'UE.

Quand le jury de délibération constate, bien que la note de l'UE soit supérieure ou égale à 10/20, un déficit non-acceptable dans l'une ou plusieurs activité(s) d'apprentissage, de sorte qu'il ne peut considérer que les compétences liées à cette UE sont acquises par l'étudiant, le jury peut ne pas octroyer les crédits correspondants à l'UE. Sa décision, de portée individuelle, est dûment motivée et équivaut à l'obtention d'une note finale de 7/20 pour l'UE.

Sources, références et bibliographie

Les sources et références qui fondent les apprentissages sont présentes de façon exhaustive dans les notes, supports de(s) l'activité(s) d'apprentissage.

Supports pédagogiques

Les supports de cours sont disponibles en ligne sur la plateforme Ebac connect.

Projet de groupe	Syllabus
Compléments de gestion et d'économie financière	Syllabus + guide pédagogique
Conception de systèmes de production maraîchers	Syllabus

AB125: Techniques de production en agriculture biologique

Responsable de l'UE:

Falys Hugues

Autres enseignants:

H. Falys, O. Baudry, E. Montignies

Identification de l'UE: AG-ABI-S-125

Site: Pôle agro

Nombre de crédits: 9

Langue d'enseignement: Français

Volume horaire présentiel: 160 heures

Langue d'évaluation: Français

Place dans le programme: Bloc unique

Cycle: 1^{er} cycle

Période de l'année: _2

Niveau du CEC: Niveau 6

Unité obligatoire: Oui

**Pondération de l'UE pour
le calcul de la mention:** 1

Liste des activités d'apprentissage et leur volume horaire présentiel:

Élevage de ruminants et autonomie fourragère	AG-ABI-S-125-A	40 heures
Bases techniques de l'agriculture biologique	AG-ABI-S-125-C	100 heures
Arboriculture, agroforesterie et petits fruits	AG-ABI-S-125-B	20 heures

Unités d'enseignement pré requises

Unités d'enseignement corequises

Objectif(s)

Acquérir les bases techniques approfondies en agriculture et élevage biologiques.

Cette unité d'enseignement est la plus importante en termes de techniques spécifiques à la production en agriculture biologique.

Acquis d'apprentissage spécifiques visés (AASV) et contribution au référentiel de compétences

Au terme de l'UE, l'étudiant sera capable de:

Elevage de ruminants et autonomie fourragère	<ul style="list-style-type: none"> - Connaître les spécificités de l'élevage en agriculture biologique (conduite de troupeau, alimentation, santé); - Maîtriser les différents modes de production, récolte, stockage et gestion des fourrages et aliments concentrés; - Fournir un conseil en matière d'alimentation animale compatible avec le règlement européen sur l'agriculture biologique; - Fournir un conseil en matière de santé animale compatible avec le règlement européen sur l'agriculture biologique. 	<p>C2 : Appliquer les principes des sciences du vivant dans tous les domaines de l'agriculture biologique</p> <p>C3: Gérer une unité de production ou de transformation conduite en agriculture biologique</p>
Bases techniques de l'agriculture biologique	<p>Concevoir une rotation de cultures et de pâturages qui permet d'atteindre les objectifs de production, de rentabilité, de maîtrise des ravageurs, de maîtrise des adventices, de fertilisation et de conservation du sol, de santé animale et de diversification des sources de revenus.</p>	<p>C2 : Appliquer les principes des sciences du vivant dans tous les domaines de l'agriculture biologique</p> <p>C3: Gérer une unité de production ou de transformation conduite en agriculture biologique</p>
Arboriculture, agroforesterie et petits fruits	<ul style="list-style-type: none"> - Connaître la fonction des plantes ligneuses dans les systèmes de cultures et les intégrer; - Analyser la faisabilité de l'intégration de cultures ligneuses dans les parcelles de cultures et de prairie; - Concevoir des aménagements agroforestiers; - Maîtriser les techniques basiques de production de petits fruits et d'arboriculture fruitière. 	<p>C2 : Appliquer les principes des sciences du vivant dans tous les domaines de l'agriculture biologique</p>

Contenu

Elevage de ruminants et autonomie fourragère	<p>Immunité animale et renforcement de celle-ci par les moyens autorisés en agriculture biologique</p> <p>Soins vétérinaires autorisés en agriculture biologique</p> <p>Prévention et prophylaxie</p> <p>Nutrition animale et compléments adaptés aux aliments disponibles en agriculture</p>
--	---

	<p>biologique. Calcul de ration. Alimentation à partir des aliments de la ferme. Principes d'autonomie fourragère Bâtiments d'élevages aux normes de la production biologique (parcours extérieur, densité, liaison au sol) Spécificités des élevages ovins, caprins, porcs, volailles, bovins lait, bovins viande et apicoles en, agriculture biologique Bilans fourragers Techniques de pâturage adaptées à l'agriculture biologique Méthode Obsalim pour la détection des troubles alimentaires</p>
Bases techniques de l'agriculture biologique	<p>Mise au point de rotations de cultures compatibles avec la réglementation sur l'agriculture biologique Techniques de travail du sol compatibles avec la réglementation sur l'agriculture biologique (structure du sol améliorée, aération, labour, décompactage, travail simplifié, méthodes inversées, etc.) Couverts végétaux Associations de cultures Maîtrise des ravageurs et protection des plantes en agriculture biologique. Choix des variétés végétales adaptées. Fonctionnement et gestion de prairies en agriculture biologique. Maîtrise des adventices en agriculture biologique. Fertilisation et gestion de la matière organique en agriculture biologique Cultures maraîchères Grandes cultures Cultures fourragères Arboriculture fruitière Autonomie fourragère Bases techniques de la conversion à l'agriculture biologique Méthode BRDA d'approche globale du sol</p>
Arboriculture, agroforesterie et petits fruits	<p>Agroforesterie Arboriculture fruitière en agriculture biologique Production de petits fruits en agriculture biologique Techniques d'aménagements forestiers en milieu agricole Conception d'aménagements Diagnostics avant et après implantation de ligneux en milieu agricole</p>

Dispositif d'apprentissage

- Cours
- Visites de terrain et analyses de cas
- Travail personnel
- Rencontre avec experts

Modalités d'évaluation

Intitulé de l'activité d'apprentissage	Code	Modalités d'évaluation 1ère Session	Modalités d'évaluation 2e Session
Elevage de ruminants et autonomie fourragère	AG-ABI-S-125-A	<u>Production personnelle à remettre sur Ebac</u> Examen oral 100%, représentable	Examen oral 100%
Bases techniques de l'agriculture biologique	AG-ABI-S-125-C	Examen oral <u>à distance</u> 100%, représentable	Examen oral 100%
Arboriculture, agroforesterie et petits fruits	AG-ABI-S-125-B	Examen oral <u>à distance</u> 100%, représentable	Examen oral 100%

Mode de validation de l'UE

La note finale de l'**Unité d'Enseignement** correspond à la moyenne arithmétique des notes obtenues pour les différentes activités d'apprentissage, pondérée comme suit:

Intitulé de l'activité d'apprentissage	Code	Pondération au sein de l'UE (%)
Elevage de ruminants et autonomie fourragère	AG-ABI-S-125-A	30,77 %
Bases techniques de l'agriculture biologique	AG-ABI-S-125-C	61,54 %
Arboriculture, agroforesterie et petits fruits	AG-ABI-S-125-B	7,69 %

Quand la note de l'UE est supérieure ou égale à 10/20 et que toutes les activités d'apprentissage obtiennent une note supérieure ou égale à 10/20, le jury de délibération octroie définitivement les crédits correspondants à l'UE.

Quand le jury de délibération constate, bien que la note de l'UE soit supérieure ou égale à 10/20, un déficit non-acceptable dans l'une ou plusieurs activité(s) d'apprentissage, de sorte qu'il ne peut considérer que les compétences liées à cette UE sont acquises par l'étudiant, le jury peut ne pas octroyer les crédits correspondants à l'UE. Sa décision, de portée individuelle, est dûment motivée et équivaut à l'obtention d'une note finale de 7/20 pour l'UE.

Sources, références et bibliographie

Les sources et références qui fondent les apprentissages sont présentes de façon exhaustive dans les notes, supports de(s) l'activité(s) d'apprentissage.

Supports pédagogiques

Les supports de cours sont disponibles en ligne sur la plateforme Ebac connect.

Elevage de ruminants et autonomie fourragère	Syllabus
Bases techniques de l'agriculture biologique	Syllabus
Arboriculture, agroforesterie et petits fruits	Syllabus